



Chaire de recherche  
sur la démocratie et les institutions  
parlementaires

## Capsule de recherche

### La perception du rôle de député selon le genre

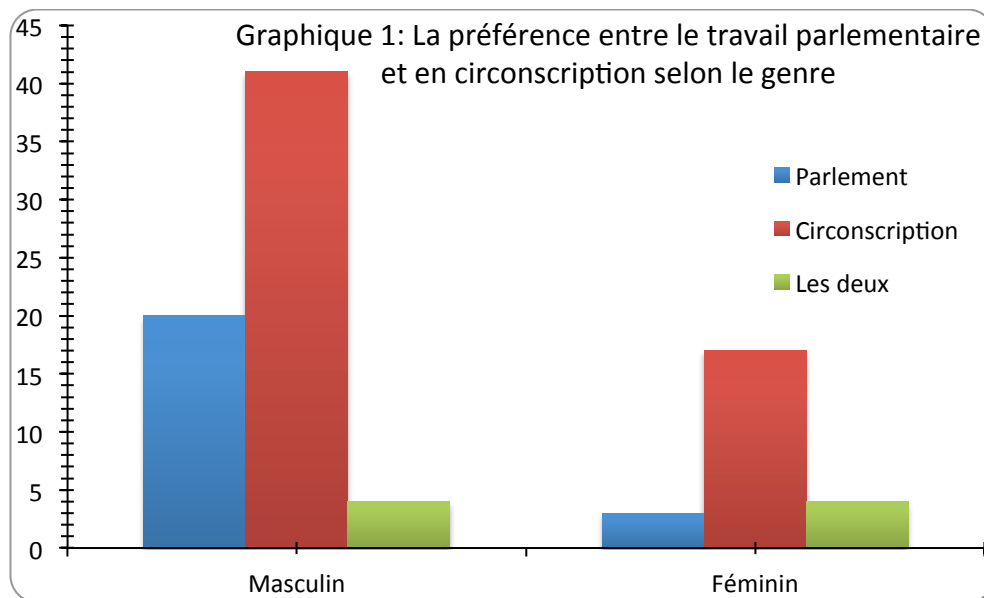
Par Rébecca Morency  
Novembre 2011

Une fois élues, les femmes adoptent-elles des comportements différents de leurs collègues masculins? Cette capsule de recherche aborde deux éléments centraux de la vie des députés québécois. Il s'agit de la perception de leur rôle comme élu, mais aussi de leur préférence entre leur travail parlementaire et celui en circonscription.

Dans les années 1990, Tremblay et Pelletier (1995) se sont intéressés aux possibles différences entre les hommes et les femmes concernant la gestion du pouvoir. Ils ont d'abord demandé aux députés québécois de quelles façons ils percevaient leur rôle de parlementaire. Tout comme Briggs (2000), ils constatent que les élues font face à des réalités familiales souvent plus complexes que leurs collègues masculins. Ils notent cependant que les réponses obtenues dégagent un « consensus entre les femmes et les hommes sur le caractère secondaire du rôle de contrôleur de l'activité gouvernementale et l'importance accordée au rôle d'intermédiaire entre l'administration gouvernementale et la population. » (1995 :59) Les hommes sont également plus nombreux à se considérer comme des législateurs.

Les résultats obtenus dans le cadre d'une étude réalisée par la Chaire en 2011 (questionnaire auquel ont répondu en 2011 89 députés québécois de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes), démontre que les femmes préfèrent davantage le travail de circonscription que les hommes. En Grande-Bretagne, Norris (1997), remarque d'ailleurs que les femmes consacrent plus de temps à leur circonscription que les hommes, et que cette situation s'explique par le fait que les députées se voient davantage comme des travailleuses sociales.<sup>1</sup> Il semble donc plausible que les femmes se considèrent comme des représentantes de circonscription davantage que ce n'est le cas pour les hommes.

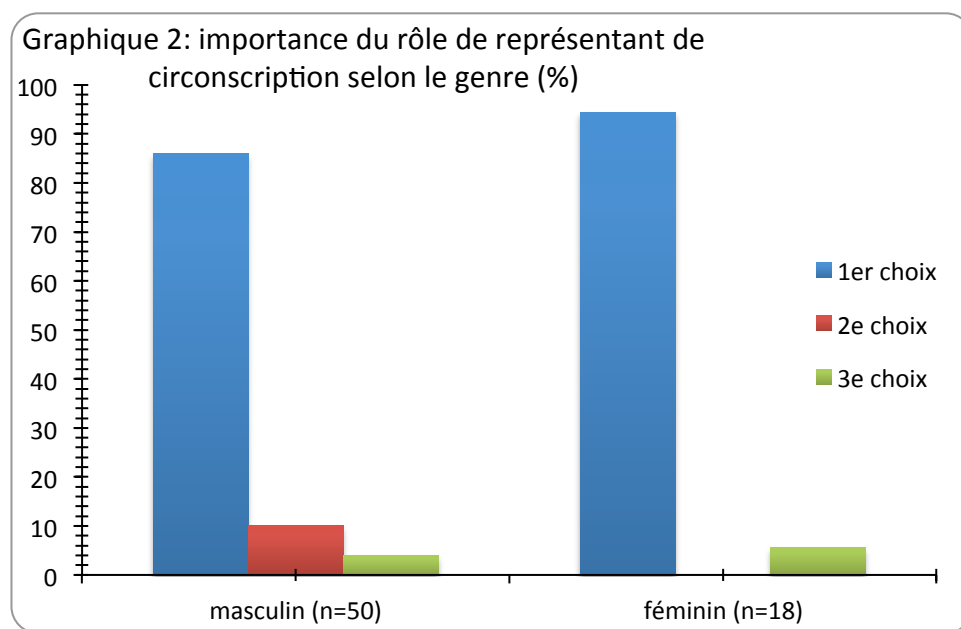
Le graphique 1 illustre la préférence des parlementaires entre le travail de circonscription et celui du parlement selon le genre.



En vertu des données recueillies, tant les hommes que les femmes préfèrent le travail en circonscription que celui au parlement. En effet, 41 des 60 répondants et 17 des 24 répondantes ont indiqué cette préférence. De plus, l'écart concernant le travail au Parlement existe toujours. Ainsi, 30% des hommes préfèrent ce type de travail comparativement à seulement 12,5% de femmes.

<sup>1</sup> Nos données recueillies en 2011 ne montrent toutefois pas d'écart entre les femmes et les hommes quant au temps dédié au travail de comté.

Les réponses des députés québécois concernant la perception de leurs rôles ne sont cependant pas si équivoques. La première question du sondage administré par la Chaire concernait la perception qu'ont les députés de leur propre rôle. Parmi une liste de huit choix, ils devaient préciser et ordonner les trois rôles auxquels ils s'identifiaient le plus. Tous les répondants sans exception ont mentionné « représenter sa circonscription » comme étant un des trois rôles structurant leur travail de député et la majorité l'a cité en premier. La question est maintenant de savoir si les femmes ont indiqué cette option comme premier choix dans une plus forte proportion que les hommes. En guise de réponse, le graphique 2 montre plutôt que les députés qui se considèrent d'abord et avant tout des représentants de circonscription le sont environ dans les mêmes proportions pour les deux sexes. Ainsi, 89% des 65 répondants masculins et 96% des 24 députées québécoises se positionnent de cette façon. Une seule élue ne se considère pas représentante de circonscription en premier lieu, et sept hommes sont dans cette même situation. Les fluctuations entre les sexes sont donc peu importantes, et il faut admettre que l'importance accordée par les députés au rôle de représentant de circonscription est très généralisée, peu importe le genre.



Si les résultats obtenus ne permettent pas de lier le fait d'être une femme à une plus forte tendance à se considérer d'abord comme des représentantes de circonscription, d'autres observations valent tout de

même la peine d'être faites. Tout d'abord, il appert que les députés consacrant plus de la moitié de leur temps à leur travail de comté se considèrent tous comme des représentants de circonscription en premier lieu. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'il est normal de penser qu'un élu qui croit être avant tout un représentant de circonscription passe beaucoup de temps dans son comté.

Nous avons également demandé aux répondants d'ordonner ce qu'ils considéraient comme étant les attentes des électeurs quant aux rôles que les élus devraient jouer. Logiquement, les députés québécois qui se considèrent comme des représentants de circonscription d'abord et avant tout mentionnent tous l'option « défendre les intérêts de son comté » comme premier ou second choix. De la même façon, les députés ayant identifié l'option « se tenir en contact avec les citoyens » comme étant la première ou la deuxième priorité des électeurs ont tous priorisé le travail de représentant de circonscription.

En somme, la majorité des femmes et des hommes préfèrent le travail en circonscription à celui au Parlement. En proportion, les hommes apprécient cependant davantage le travail au Parlement que leurs collègues féminines. Par ailleurs, l'idée voulant que les femmes accordent plus d'importance à leur rôle de représentante est infirmée, puisque l'importance accordée au rôle de représentant de circonscription est sans équivoque, et ce peu importe que le répondant soit un homme ou une femme. De plus, lorsque l'on demande aux députés d'ordonner quelles sont, selon eux, les priorités des électeurs concernant le rôle d'un député, les options « défendre son comté » et « se tenir en contact avec les citoyens » sont priorisées par ceux accordant plus d'importance au travail de représentant de circonscription. Ainsi, si les femmes gèrent le pouvoir de manière différente que ne le font les hommes, cela ne se traduit pas de façon marquée dans la perception qu'elles ont de leur travail ni dans leur appréciation du travail de circonscription.

## Résumé

- Tout comme c'était le cas dans les années 1990, les femmes et les hommes privilégient le travail en circonscription. Cependant, proportionnellement plus d'élus préfèrent le travail au Parlement que ce n'est le cas pour leurs collègues féminines.
- Les femmes et les hommes se considèrent tous deux comme étant d'abord des représentants de circonscription, et ce de façon quasi-unanime.
- Tous les députés qui consacrent plus de la moitié de leur temps à leur comté se considèrent en premier ou en deuxième lieu comme des représentants de circonscription.
- 82% des députés qui se considèrent d'abord comme des représentants de circonscription croient que l'option « défendre son comté » représente la première ou deuxième priorité des électeurs.
- Tous les répondants ayant indiqué le choix « se tenir en contact avec les citoyens » comme étant la première ou la deuxième priorité des électeurs se considèrent des représentants de circonscription en premier lieu.

## Suggestions de lectures

Briggs, Jacqui, "What's in it for women? The motivations, expectations and experiences of female local councilors in Montreal, Canada and Hull, England", *Local Government Studies*, Vol. 26, No.4, 2000, pages 71 – 84.

Norris, Pippa, "The Puzzle of Constituency Service", *Journal of Legislative Studies*, Vol.3, No. 2, 1997, pp.29-49.

Tremblay, Manon et Réjean Pelletier, *Que font-elles en politique?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.